

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : Christian Desjardins

<https://www.cadre21.org/membres/7ee8834113d132ca35b20ea6>

Date d'obtention : 2021-12-01 20:39:53



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

**Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?**

C'est une méthode qui permet d'uniformiser nos pratiques avec bienveillance et efficacité. Cette méthode permet aussi de ne pas déranger l'enquête policière, s'il y a lieu.

De plus, la trousse est bien construite pour guider les décisions qui seront prises ou les actes qui seront faits. Dans le doute, un document d'information sera là pour nous aider dans la démarche.

**Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?**

Dès que j'aurai un doute qu'une situation pourrait-être du sexting, je vais tout de suite prendre la trousse et suivre les étapes. Cela m'Apêchera de faire des faux pas.

**Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?**

Je vais m'assurer de savoir si le geste était impulsif ou malveillant puisque cette distinction fait toute la différence dans la suite des choses. De plus, il faut absolument s'assurer de ne pas voir le matériel produit puisque cela pourrait constituer un acte de pornographie juvénile.